

**LA MUNICIPALITÉ
DE PRÉVONLOUP**

a le pénible devoir de faire part
du décès de

**Monsieur
René CROTTAZ**

*Ancien municipal et papa de
Jean-Marc Crottaz, municipal*

Elle présente à toute sa famille
ses plus sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.